

RÈGLEMENT COURSE

Édition 2021 : L'Échappée Belle

L'inscription à la course implique l'acceptation de ce règlement et de toute nouvelle version ou modification.

Ainsi la charte COVID du coureur est acceptée et chaque participant s'engage à la respecter.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ACCEPTATION	4
ORGANISATEURS	4
POINTS ITRA	4
DESCRIPTIF	4
TARIFS	5
CONDITIONS DE PARTICIPATION	6
INSCRIPTION	6
SEMI-AUTOSUFFISANCE	6
NAVETTES	8
HÉBERGEMENTS ET CAMPINGS	8
SPÉCIFICITÉ RÉSERVE DE LUITEL ET NATURA 2000	8
CAPACITÉ D'ACCUEIL	9
Montant des remboursements :	9
ÉQUIPEMENT	9
DOSSARD	10
PACER	10
ASSISTANCE	11
SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE	11
POSTE DE CONTRÔLE ET RAVITAILLEMENT	12
TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ ET BARRIÈRES HORAIRES	13
ABANDON ET RAPATRIEMENT	14
ZONES DE CALME ET DE REPOS	14
Au-delà de ces zones aménagées pour les coureurs, il existe de nombreuses cabanes ou refuges au confort parfois rudimentaire où vous abriter et vous reposer. Ces cabanes peuvent être occupées, vous n'êtes pas prioritaires. Elles ne sont pas réservées pour les coureurs, mais peuvent si elles sont libres offrir de jolies siestes...	14
DISQUALIFICATION	15
ANTIDOPAGE	15
MODIFICATION / ANNULATION DE LA COURSE	15
DÉCHARGE	16
ROAD-BOOK	16
ACCUEIL DU PUBLIC	17
SACS COUREURS (solo et duo du 149 km et du 84 km)	17
CLASSEMENT et RÉCOMPENSES	17
DROIT À L'IMAGE	17

ACCEPTATION

Le règlement est valable pour les coureurs et pacers, quelle que soit la formule choisie.

Le fait de participer à la compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement pourra être consulté sur le site internet de la course ainsi que sur place le jour de la compétition.

Il pourra également être soumis à des modifications, la dernière version actualisée du règlement sera toujours disponible sur le site internet de la course.

Des poubelles de tri sont disposées en grand nombre sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées.

Il est impératif de suivre les chemins tels qu'ils sont balisés, sans couper et ne pas jeter vos détritiques. Couper un sentier provoque une érosion dommageable du site et pourra justifier une disqualification.

ORGANISATEURS

L'association Échappée Belle organise L'Échappée belle avec le soutien de l'Espace Belledonne, des communes, des communautés de communes et des départements de l'Isère et de la Savoie.

POINTS ITRA

L'Échappée Belle, en solo ou en duo sera une course qualificative pour toutes les courses de

The North Face® Ultra-Trail du Mont-Blanc® via les points ITRA :

- L'intégrale solo ou duo 149 km vous apportera 6 points
- Le parcours Nord 84 km vous rapportera 4 points
- Le parcours des crêtes 62 km vous rapportera 3 points

DESCRIPTIF

L'Échappée Belle est une épreuve de course à pied en montagne empruntant les sentiers, pistes et itinéraires du massif de Belledonne.

Cette course est rendue difficile par son profil mais surtout par la haute technicité de ses sentiers. Vous évoluez en zone montagnaise et sauvage. 4 couleurs de qualité de sentier renseignées sur le road-book vous informent (la couleur ne prend pas en compte la difficulté liée au dénivelé mais juste la qualité du sentier ; ainsi un chemin vert peut être très raide et un chemin noir très plat) :

- VERT : piste 4x4 ou route
- BLEU : sentier facile bien tracé et plutôt roulant
- ROUGE : sentier difficile « course très difficile », racines, rochers, trous
- NOIR : sentier très difficile « course impossible » il faut souvent mettre les mains (blocs, etc...)
- VIOLET : hors sentier (sentiers peu parcourus ou effacés)

Les courses :

Course	Distance	D+	Date départ	Horaire	Lieu Départ	Temps max
Échappée Belle intégrale -SOLO ou DUO	149 km	11 400 m D+	Vendredi 20 août 2021	06h00	Vizille	54h
Traversée Nord SOLO	84 km	6 140 m D+	Samedi 21 août 2021	06h00	Fond-de-France (Haut-Bréda)	30h
Parcours des Crêtes SOLO	62 km	4 700 m D+	Samedi 21 août 2021	10h00	Allevard	26h

Le parcours sera balisé par un système de fléchage par jalonnettes à fanions et bande réfléchissante sur les zones de nuit complété par de la rubalise. Néanmoins un balisage n'étant pas infaillible, le road-book est fortement recommandé pour vous guider.

TARIFS

Les tarifs augmentent à partir du 1^{er} juillet.

	Tarif € TTC
SOLO 149 km	190
DUO 149 km	190 par pers
SOLO 84 km	100
SOLO 62 km	77
PACER	45
PASTA PARTY	10
REPAS ARRIVÉE ACCOMPAGNANT	10
NAVETTES	10

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, il est indispensable

D'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement entraîné pour cela.

D'avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment :

- Savoir affronter sans aide extérieure des conditions climatiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (vent, froid, pluie ou neige)

- Savoir gérer les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures...

D'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ces problèmes.

D'être pleinement conscient que pour une telle activité de pleine nature la sécurité dépend de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles.

Le solo et le duo sont des courses ouvertes à toute personne, homme ou femme, ayant plus de 20 ans révolus le jour de la course (catégories sénior à vétéran 4), licenciée ou non.

Vétéran 4 : 1941 à 1950

Vétéran 3 : 1951 à 1960

Vétéran 2 : 1961 à 1970

Vétéran 1 : 1971 à 1980

Sénior : 1981 à 1999

Espoir : 1999 à 2001

INSCRIPTION

Il est possible de s'inscrire (au tirage au sort) **uniquement** sur un seul format.

En cas de places disponibles, après le TAS, sur un autre format, vous pourrez vous y inscrire, mais vous quitterez votre place sur liste d'attente.

(Ex: vous êtes sur liste d'attente du 149 km, quelques places sont disponibles sur le 87km. Vous pouvez vous inscrire, mais vous êtes automatiquement supprimé de la liste d'attente du 149 Km)

SEMI-AUTOSUFFISANCE

Les coureurs sont en semi-autosuffisance. Vous ne devez pas compter uniquement sur les ravitaillements !

Les sections les plus longues durent parfois plus de 8h00 pour les plus lents.

Il est donc obligatoire de se munir tout au long de la course d'une réserve alimentaire et de boisson suffisante pour rallier 2 points de ravitaillements.

Belledonne possède de nombreuses sources, torrents, lacs potables. Pour les sujets sensibles à cette eau des montagnes, soyez raisonnables, ou prévoyez des pastilles de purification.

Les ravitaillements de Jean Collet, La Pra et Périoule sont hélicoptés avant la course, ils sont donc moins garnis.

Tenez compte du terrain dans l'évaluation du temps passé sur le parcours. Servez-vous des couleurs de la table de marche pour la qualité des sentiers.

NAVETTES

Horaires et lieux de départ des navettes : référez-vous au site internet.

Elle n'est pas incluse dans votre inscription et nécessitera un paiement lors de l'inscription.

Un ticket vous sera donné à la remise des dossards. Remettez-le au chauffeur. Le départ des navettes a lieu à Aiguebelle entre le gymnase et le parc Rochette (parc d'arrivée). Nous ne pouvons vous garantir la disponibilité d'une place le jour du retrait des dossards si vous n'avez pas réglé la navette auparavant lors de votre inscription.

HÉBERGEMENTS ET CAMPINGS

Une liste d'hébergements non exhaustive est disponible dans la rubrique « infos pratiques » de notre site web. Les plans des différents sites-villages sont en lignes sur le site web, rubrique « infos pratiques ».

Camping coureurs sur AIGUEBELLE :

- Zone de camping au parc Rochette, à côté de l'office de tourisme, derrière la drop zone (suivre les indications sur place) du jeudi au dimanche
- Accès douches et toilettes au gymnase
- Dortoir installé dans le gymnase. Ouverture, jeudi 18h, fermeture dimanche 15h
- Zone camping-car, au Pré de foire

Camping coureurs sur VIZILLE :

- Zone de camping juste derrière le gymnase du parc pour la nuit de jeudi soir uniquement (interdiction de camper dans le parc du domaine du château de Vizille).
- Couchage interdit dans le gymnase
- Accès douches et toilettes au gymnase du parc.

SPÉCIFICITÉ RÉSERVE DE LUITEL ET NATURA 2000

Lors de votre périple, vous allez longer la réserve naturelle de Luitel qui est une zone humide protégée. Nous vous demandons dans cette zone de ne plus utiliser vos bâtons de randonnée, de faire silence et de ne surtout pas vous écarter du sentier balisé.

Cette zone est exclue de l'accueil du public.

Lors de la traversée de la zone natura 2000 (Arselle – Freydane), nous vous demandons de respecter le tracé sans vous en écarter. Un balisage spécifique, fanions à rayures, est mis en place dans cette zone.

Des consignes particulières pour la traversée de ces zones vous seront fournies dans le road-book et lors du briefing de départ.

Des sanctions sévères (**disqualification**) sont prévues en cas de non-respect de ces consignes.

CAPACITÉ D'ACCUEIL:

1900 participants au total :

- 600 sur le 149 km (solo)
- 50 équipes de 2 soit 100 personnes sur le 149 km en duo (indissociables)
- 600 sur le 84km
- 600 sur le 62 km

Un certain nombre de « wild cards » sont à la discrétion de l'organisation.

ANNULATION

Causes d'annulation possibles :

- accident, maladie empêchant la participation (certificat médical nécessaire),
- décès atteignant son conjoint, ses ascendants ou descendants au premier degré,
- pour toute autre raison, merci de nous adresser un courrier.

Montant des remboursements :

- avant le 15 juin, remboursement de 100%, moins 15€ pour frais de dossier
- avant le 15 juillet, remboursement de 50%,
- avant le 31 juillet, remboursement de 25%,
- après le 1er août, aucun remboursement possible.

En cas d'annulation par l'organisation : remboursement à 80% (hors cas de force majeure ou le remboursement sera nul)

ÉQUIPEMENT

Vous devez être en possession du matériel obligatoire tout au long de la course. Des contrôles inopinés par les bénévoles ou les commissaires de courses pourront avoir lieu à n'importe quel moment de la course. Certains dossards seront tirés au sort pour être contrôlés lors de l'accès au sas de départ.

OBLIGATOIRE SUR TOUS LES FORMATS DE COURSE !

- **Un RÉCIPIENT pour boire car il n'y aura pas de gobelet plastique sur les ravitos.**
- **Un sifflet**
- **Une bande élastique de façon à faire un bandage (100 x 6 cm)**
- **Une couverture de survie entière (non découpée)**
- **Une veste imperméable (type Gore Tex) avec capuche**
- **Un pantalon ou collant long (3/4 accepté)**
- **Une polaire (technique ou non)**
- **Une première sous couche sèche à n'utiliser qu'en cas de problème**
- **Une poche imperméable (sac plastique ou autre)**
- **Une réserve alimentaire de survie composée de 2 barres énergétiques minimum**
- **Un ou plusieurs contenants de liquide de 1,5 L minimum au total**
- **Un bonnet ou un buff**
- **Des gants**

- **Un téléphone portable avec le numéro des secours (sur le dossard) pré-enregistré et batterie pleine**
- **Une lampe frontale avec un jeu de piles de rechange**
- **Carte d'identité**
- **Une poubelle à déchets**

FORTEMENT RECOMMANDÉ :

- Une lampe frontale puissante 300 lumens ou plus vous fera gagner beaucoup de temps et sera un gage de sécurité supplémentaire
- Une cape de pluie
- Des vêtements de rechange
- Des bâtons de marche
- Un GPS contenant le tracé
- De l'argent liquide
- Le road-book complet
- Des guêtres
- De la crème anti-frottement
- De la crème solaire
- Des lunettes de soleil
- Un altimètre (GPS ou barométrique)
- Des pastilles si vous êtes sensibles à l'eau de source (à tester durant vos reco)

DOSSARD

Les lieux et horaires de retrait de dossards sont à consulter sur le site web de la course rubrique « infos pratiques ».

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur. Il est équipé d'un code barre permettant d'être scanné en différents points de la course.

Le dossard doit être visible en totalité et en permanence.

Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

Le dossard sera également le laisser-passer pour les ravitos, la zone de sacs d'allègement et les douches, ainsi qu'aux zones de restauration pour votre repas coureur et votre bière d'arrivée.

PACER

Le pacer est un "accompagnateur". **Seuls les solos du 149 km peuvent prétendre à un pacer.**

Le pacer rejoint son coureur sur la portion de son choix à partir du Pleynet et quitte son coureur sur l'endroit de son choix. Le début et la fin d'un pacer doit se faire obligatoirement sur un ravitaillement. Le pacer peut accompagner sur plusieurs portions différentes, donc s'arrêter et reprendre plus loin.

Il est équipé d'un dossard et à accès aux ravitaillements ainsi qu'au repas d'arrivée.

Le pacer n'est pas classé et ne peut prétendre aux dotations produits de départ et d'arrivée.

Sa mission est d'accompagner le coureur, le rassurer, l'encourager et ainsi l'aider à rallier Aiguebelle, sans toutefois lui porter ses affaires obligatoires, ni le tracter ou le pousser.

Il n'est possible d'avoir qu'un seul pacier par coureur.

ASSISTANCE

L'assistance n'est autorisée que sur les zones de ravitaillements. Une personne par coureur, dans la zone dédiée.

Il est interdit de porter assistance en dehors des zones de ravitaillement.

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Réseau téléphonique :

- Le réseau GSM ne fonctionne pas partout. Néanmoins vous devez vous munir d'un téléphone portable chargé et allumé pendant la course. Merci de le recharger si besoin sur la base vie du Pleynet à mi-course afin qu'il reste chargé tout au long de l'épreuve.

Liaison radio :

- L'organisation s'engage à déployer un système de relais radio provisoire permettant à l'équipe de secours et des bénévoles de communiquer rapidement. Cependant nous ne pouvons garantir la couverture à 100%. Une entreprise professionnelle dédiée est sollicitée pour ces aspects liés à la communication radio sur le massif.

Système de secours :

- L'organisation prévoit un système complet de prise en charge de votre sécurité. Néanmoins aucun système n'est à 100% valable. Nous avons prévu pour votre sécurité :
 - o Des unités de secours mobiles sur des postes nécessitant une attention particulière
 - o Des unités de secours fixes sur des postes avancés sur le parcours permettant le rapatriement.
 - o Un hélicoptère dédié à l'acheminement des secours et l'évacuation des blessés légers
 - o Un PC course au Pleynet / Les 7 Laux
 - o 2 postes médicaux avancés au Pleynet / Les 7 laux et à Aiguebelle
 - o Une équipe médicale de régulation présente pendant toute la durée de l'épreuve au PC course au Pleynet / Les 7 Laux.
 - o Des signaleurs bénévoles tout au long du parcours avec pointage manuel
 - o Un système de chronométrage par code-barres avec 10 à 15 points de contrôle
 - o Un certain nombre d'échappatoires définitives en cas d'abandon ou de blessure légère
 - o Différentes options de repli permettant de se donner un maximum de chances de rallier Aiguebelle même par mauvais temps, sans toutefois pouvoir le garantir.

Procédure de secours :

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés. Il appartient à un coureur en difficulté ou sérieusement blessé ou témoin d'un accident de faire appel aux secours. Pour cela il dispose de plusieurs moyens :

en se présentant à un poste de secours
en appelant le PC course (le N° sera communiqué sur le road-book et le dossard)

en demandant à un autre coureur de prévenir les secours

Il appartient à chaque coureur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours.

N'oubliez pas que des aléas de toute sorte, liés à l'environnement et à la course, peuvent vous faire attendre les secours plus longtemps que prévu. Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les secouristes sur avis médical et les médecins officiels sont en particulier habilités :

- à mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve
- à faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger.

En cas de fatigue ne vous permettant plus de continuer :

Nous vous demandons de signaler votre présence au PC course par tout moyen possible à votre disposition. Vous ne devez en aucun cas vous éloigner du sentier sans en avoir averti le PC course. Toute personne n'étant plus sur le sentier officiel de la course n'est plus sous la responsabilité de l'organisateur. En cas de force majeure, si vous devez vous abriter, même à quelques mètres du sentier officiel, il vous est demandé d'avertir le PC et de matérialiser votre présence sur le sentier par tout moyen possible afin que les serre-files puissent vous rejoindre.

Cheminement de nuit ou brouillard :

Les commissaires de courses (bénévoles en poste) peuvent vous contraindre à évoluer par petit groupe si votre état de fatigue l'impose ou pour toute autre raison (météo, brouillard etc..). Ainsi il peut vous être demandé d'attendre un concurrent afin de rester en groupe.

Patous et troupeaux :

Les alpages de Belledonne sont en partie fréquentés par des troupeaux de moutons gardés par des patous. Des consignes ont été données aux bergers afin d'éloigner les troupeaux de l'itinéraire emprunté le week-end de la course. Néanmoins, si vous êtes amené à croiser un patou, les recommandations sont simples :

- arrêtez de courir
- restez debout, donnez-lui le temps de vous identifier
- ne pas tenter de l'effrayer ni de l'éloigner avec vos bâtons
- continuer à avancer sur le chemin calmement
- appelez le PC course ou signalez sa présence au premier bénévole croisé.

Vous trouverez sur le site web des consignes particulières concernant le comportement à avoir face à un troupeau. Soyez respectueux du travail des bergers, ralentissez pour ne pas effrayer les animaux et pour votre sécurité.

POSTE DE CONTRÔLE ET RAVITAILLEMENT

Tous les concurrents doivent obligatoirement passer à tous les points de contrôle électronique et aux différents ravitaillements (voir road-book pour positionnement précis). Attention le poste du Pleynet/Les 7 Laux est un sas, avec un pointage à l'entrée et un pointage au départ ! Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et dûment contrôlés ont accès aux postes de ravitaillement. Le tableau de marche de la course

identifiera la liste précise des points de ravitaillement, eau, postes de secours et sera disponible sur le road-book. En cas de changement de dernière minute vous serez informés lors du briefing de départ.

TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ ET BARRIÈRES HORAIRES

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours, est fixé à :

- **54 heures** pour le 149 km
- **30 heures** pour le 84 km
- **26 heures** pour le 62 km

Les barrières horaires sont à la fois éditées pour votre sécurité et pour vous donner un guide de route limite pour arriver dans les temps à Aiguebelle.

- V14h00 - R2 : Refuge de La Pra - **149km**
- V 18h30 - R3 : Refuge Jean Collet (filtre médical) / (medical checks) - **149km**
- V 22h00 - R4 : Habert D'Aiguebelle - **149km**
- S 04h00 - R5 : Les 7 laux/Le Pleynet - **149km**
- S 10h30 - R6 : Gleyzin - **149km**
- S 18h00 - R8 : Station du Super Collet d'Allevard - **149km / 84km**
- S 17h00 : Col de la Frèche - **62km**
- S 00h00 - R12 : Fontaine Noire - **57km**
- D 02h00 - R9 : Val Pelouse - **149km / 84km / 62km**
- D 08h00 - R10 : village du Pontet - **149km / 84km / 62km**
- D 12h00 - Arrivée Aiguebelle - **149km / 84km / 62km**

Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les concurrents doivent repartir du ravitaillement avant l'heure limite de la barrière horaire.

Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

DOUCHES ET WC

Il est possible de prendre une douche et d'utiliser les WC :

- Au départ au gymnase de Vizille
- A mi-course au Pleynet / Les 7 Laux (douche de rinçage sans savon)
- A l'arrivée à Aiguebelle dans le gymnase.

L'accès aux douches à l'arrivée est limité strictement aux coureurs. Les WC des refuges sont inaccessibles sauf accord favorable du responsable du ravitaillement.

ABANDON ET RAPATRIEMENT

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide définitivement son dossard.

Le rapatriement sera décidé avec le chef de poste, en fonction des règles générales suivantes :

- Des navettes sont disponibles au départ du Pleynet qui est la zone principale et préférable d'abandon en cas d'impossibilité de continuer le parcours.
- Jean collet, La Pra, Habert d'Aiguebelle et Fontaine noire ne sont pas à privilégier en tant que zone d'abandon car difficiles d'accès, comportant une longue zone de marche obligatoire jusqu'aux navettes de rapatriement.
- Arselle, Gleyzin, Super Collet, Val Pelouse et Le Pontet sont accessibles par la route.
- Les coureurs qui ne peuvent rallier Le Pleynet, doivent se rendre dans l'un des points de contrôle et de ravitaillement du parcours et se faire signaler par l'un des signaleurs bénévoles ou secouriste présent s'il les rencontre. Ils seront rapatriés par l'organisation avec le départ des bénévoles lors du passage du serre-file, dans la mesure des places disponibles.
En cas de conditions météo défavorables justifiant l'arrêt partiel ou total de la course, l'organisation assure le rapatriement des coureurs arrêtés dans les meilleurs délais possibles vers Aiguebelle, Le Pleynet ou Vizille.

En cas d'abandon, et de rencontre avec le serre-file, celui-ci invalide le dossard. Le coureur n'est alors plus sous le contrôle de l'organisation.

ZONES DE CALME ET DE REPOS

Plusieurs zones ont été réservées par l'organisation pour vous permettre des temps de repos. Néanmoins les temps de repos sont minutés afin de permettre à un maximum de coureur d'en profiter et de les partager avec les bénévoles. Nous ne pouvons garantir la disponibilité pour tous. Merci de votre compréhension.

Nom	Tps max repos	Nb couchage (approximatif)
Base vie du Pleynet	2h00	100 lits picots dans gymnase
Ravito du Gleyzin	20min	30 lits picots
Ravito de Super Collet	20min	10 lits picots sous tente
Ravito de Val Pelouse	20min	10 lits picots dans chalet
Ravito du Pontet	20min	10 lits picots
Base vie d'Aiguebelle	N/A	100 lits picots dans gymnase

Au-delà de ces zones aménagées pour les coureurs, il existe de nombreuses cabanes ou refuges au confort parfois rudimentaire où vous abriter et vous reposer. Ces cabanes peuvent être occupées, vous n'êtes pas prioritaires. Elles ne sont pas réservées pour les coureurs, mais peuvent si elles sont libres offrir de jolies siestes...

Nous n'avons pas d'accord (sauf urgence médicale) avec les refuges suivants sur le parcours pour vous héberger car ils sont tout simplement en pleine saison :

- Jean collet
- La Pra
- Les 7 laux,
- L'Oule
- La Pierre du Carre

Cependant nous vous invitons à vous y arrêter lors de vos séjours en Belledonne. Vous y passerez de bons moments.

DISQUALIFICATION

Des commissaires de course présents sur le parcours, et les chefs de poste des différents points de contrôle et de ravitaillement sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement une disqualification en cas de non-respect, selon les règles suivantes :

Une disqualification automatique s'applique dans les cas suivant :

- Non présentation ou refus du passage dans le sas de départ pour activer la puce électronique
- Non-respect du règlement et de la charte notamment la charte covid
- Coupe de sentier
- Jet de détritus (acte volontaire) par un concurrent et ou un membre de son entourage
- Non-respect des personnes (organisation ou coureur)
- Non-respect des interdictions liées à la zone de traversée NATURA 2000 et RÉSERVE NATURELLE DE LUITEL
- Non-assistance à une personne en difficulté
- Triche (utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard...)
- Absence de la puce électronique
- Absence de passage à un point de contrôle
- Absence du matériel obligatoire (contrôle inopiné)
- Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste
- Refus d'un contrôle anti-dopage
- Départ d'un point de contrôle au-delà de l'heure limite
- Assistance en dehors des points de ravitaillements

Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par le jury de course

ANTIDOPAGE

Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle antidopage pendant ou à l'arrivée de l'épreuve. En cas de refus ou d'abstention, le sportif sera sanctionné de la même façon que s'il était convaincu de dopage.

MODIFICATION / ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météorologiques trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux...) le départ peut être reporté. En cas de mauvaises conditions

météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

Un remboursement à hauteur de 80% est prévu en cas d'annulation par l'organisation et est nul en cas de force majeure.

ASSURANCES

Responsabilité civile :

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile auprès de Generali pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Individuelle accident :

Lors de l'inscription nous vous assurons automatiquement pour :

- Les frais de recherche, de secours, y compris en hélicoptère ;
- Les frais de rapatriement ;
- La responsabilité civile liée à la pratique sportive (en complément ou en remplacement de contrats personnels existants) ;
- Une garantie individuelle accident.

En cas de prise en charge médicale vous devez immédiatement avertir la course et éventuellement votre assurance afin que l'une ou l'autre des assurances puisse fonctionner. Sans quoi les frais seront à votre charge. Un hélicoptage peut coûter plusieurs milliers d'euros.

En cas d'abus sur la demande d'hélicoptage, aucun bon médical ne sera délivré par le médecin et la facture sera à vos frais.

DÉCHARGE

Chaque coureur déclare :

1. s'engager à avoir avec soi la totalité du matériel obligatoire pendant toute la durée de la course et décharger l'organisation de toute responsabilité en cas d'accident ou malaise lié à l'absence du matériel obligatoire prévu ;
2. avoir pris connaissance de la liste du matériel obligatoire présente dans le règlement ;
3. accepter les contrôles du matériel obligatoire qui pourront être effectués à n'importe quel moment de la course et être pleinement conscient que l'absence d'un seul élément du matériel obligatoire prévu pour la course peut entraîner une disqualification et déclare accepter le jugement sans appel des membres de l'organisation chargés du contrôle ;
4. décharger l'organisation Echappée belle, le directeur de compétition et le responsable du parcours, de toute responsabilité concernant les dommages aux biens ou aux personnes, y compris les accidents corporels et/ou la mort ;
5. assumer toute la responsabilité concernant les dommages qu'il pourrait provoquer à des tiers ou aux biens appartenant à des tiers.

ROAD-BOOK

Le road-book est téléchargeable sur le site internet quelques jours avant la course. Cependant tous les éléments : cartes, tables de marches... le constituant sont en ligne en permanence.

Le road-book vous sera remis au retrait des dossards. Nous vous conseillons fortement de l'avoir sur vous car il représente un moyen sûr de s'orienter, le balisage pouvant être défaillant (débalisage, météo...).

Il comprend les cartes du parcours et les informations pratiques telles que les heures limites de passage, les lieux de ravitaillements, les consignes de secours,...

ACCUEIL DU PUBLIC

Nous incitons le public à se rendre sur les zones d'accueil du public pour encourager les coureurs. **La zone de la réserve de Luitel est interdite au public.** Certaines zones proposent des animations pour le public (programme en ligne sur le site web).

Il est aussi possible de randonner sur le parcours pour voir les coureurs et profiter de Belledonne. Les refuges de la Pra, Jean collet, 7 laux, l'Oule et Pierre du Carre sont ouverts à la réservation. **Le public et les accompagnateurs ne sont pas sous la responsabilité de l'organisation.**

SACS COUREURS (SOLO ET DUO DU 149 KM ET DU 84 KM)

Il vous est remis un sac d'allègement solide et étiqueté avec votre numéro de dossard. Il est à déposer sur l'aire de départ au moment du contrôle des dossards (accès au sas de départ) à Vizille ou au Pleynet selon votre course.

- Pour le 149 km le sac vous suivra au Pleynet / Les 7 laux, puis à Super Collet et enfin à Aiguebelle.
- Pour le 84 km, votre sac vous suivra à Super Collet puis à Aiguebelle.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

Pour L'Échappée Belle 149 km, 84 km et 62 km, seuls les coureurs arrivant à Aiguebelle sont classés.

- Aucune prime en argent n'est distribuée.
- Les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du classement général, ainsi que le premier homme et la première femme de chaque catégorie reçoivent un lot.
- Les 3 premières équipes relais (pas de catégories dans cette course, uniquement le scratch)

Tous les résultats seront en ligne sur www.lechappeebelledonne.com

DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. « lechappeebelledonne » est une marque légalement déposée. Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

Aucune vente de photo de l'évènement de L'Échappée Belle ne pourra être faite sans l'accord du directeur de cour

